



Analyse des offres

SAINTE GENEVIÈVE

Sécurisation de la rue de la Chapelle

**PROCÈS VERBAL D'ANALYSE DES OFFRES
ÉTABLI PAR LE MAITRE D'OEUVRE**

Rappel de l'opération :

La commune de Sainte Geneviève prévoit la sécurisation de la rue de la Chapelle

L'estimation faite par le maitre d'œuvre s'élève à 215 972.74 € HT.

Candidats :

Cinq candidats ont remis une offre dans la cadre de cette opération :

COLAS

DEGAUCHY

EIFFAGE

EUROVIA

MEDINGER

Les candidats ont remis :

- Lettre de candidature DC1
- Déclaration du candidat DC2
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires concernant les travaux au cours des 3 derniers exercices disponibles
- Liste des travaux effectués au cours des 5 dernières années appuyées d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants

Les offres des cinq candidats sont donc recevables.

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES :

A - Critère valeur technique de l'offre (100 points avec une pondération à 60%) :

La valeur technique est jugée suivant les sous critères suivants :

1. Les moyens humains prévus pour ce chantier - 10 points

L'ensemble des candidats mettent les moyens humains en adéquation avec les travaux à réaliser, ils obtiennent donc la note de 10.

2. Les moyens matériels prévus pour ce chantier - 10 points

L'ensemble des candidats mettent les moyens matériels en adéquation aux travaux à réaliser, ils obtiennent donc la note de 10.

3. La prise en compte des riverains - 10 points

Tous les candidats mettent en place les mesures nécessaires à la sécurité et protection des riverains, que ce soit en termes de nuisance sonore, visuelle ou encore physique. Ils obtiennent donc la note de 10/10.

4. La propreté du chantier - 5 points

Une fois de plus, les candidats obtiennent tous la note de 5 car ils évoquent bien le fait de mettre en place des clôtures, de collecter les déchets, mais aussi de procéder au nettoyage de la voie publique si le besoin s'en fait ressentir.

5. Les fiches techniques - 10 points

DEGAUCHY et EUROVIA, obtiennent la note de 8/10 car la présentation est correcte, mais il manque quelques fiches techniques.

COLAS, EIFFAGE et MEDINGER obtiennent quant à eux la note de 10 pour une présentation complète des fiches techniques.

6. Planning - 15 points

Les candidats ont tous remis un planning détaillé et se voient attribuer la note de 15.

7. Schéma organisationnel de suivi et d'évacuation des déchets - 5 points

L'ensemble des candidats obtiennent la note de 5/5 car ils présentent comme il se doit un schéma détaillé sur le suivi et l'évacuation des déchets.

8. Les mesures prises pour assurer la sécurité sur chantier - 10 points

Les candidats dans leur mémoire prennent en compte la sécurité des équipes, mais aussi des riverains et usagers. Pour cela, ils obtiennent la note de 10.

9. La liste des fournisseurs - 5 points

Les candidats présentent dans leur mémoire une liste des fournisseurs en fonction des fournitures. Ils mentionnent également la présence des sous-traitants. Ils obtiennent la note de 5.

10. Organisation du chantier - 20 points

L'entreprise DEGAUCHY, obtient la note de 10/20 car elle présente une visite de site relevant les contraintes liées au chantier, mais nous n'avons pas de mode opératoire selon les différentes tâches.

COLAS, EIFFAGE, EUROVIA et MEDINGER obtiennent la note de 20 car nous avons à la fois des modes opératoires ainsi que le rapport d'une visite de site.

CRITERE VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE :

A l'issue de l'évaluation des différents sous critères les candidats obtiennent les notes suivantes :

COLAS : 60/60 → Excellent mémoire

DEGAUCHY : 52.8/60 → Bon mémoire mais quelques points sont manquants

EIFFAGE : 60/60 → Excellent mémoire

EUROVIA : 58.8/60 → Bon mémoire mais quelques points sont manquants

MEDINGER : 60/60 → Excellent mémoire

B - Prix des Prestations (40 %) :

La valeur prix est jugée suivant la notation :

$$\text{Note prix de l'offre n} = \frac{\text{prix de l'offre la moins cher} \times 40}{\text{Prix offre n}}$$

Les offres de prix sont les suivantes (Euros HT) :

	MONTANT BASE HT
Estimation maitre d'œuvre 	215 972.74€
	233 325.90€
	251 005.50€
	248 775.85€
	231 635.80€
	234 799.50€

EUROVIA présente l'offre la plus avantageuse

Conclusion :

Les notes globales obtenues sont donc les suivantes :

					
Valeur Technique	60.0	52.8	60.0	58.8	60.0
Prix des prestations	39.7	36.9	37.2	40.0	39.5
Note	99.7	89.7	97.2	98.8	99.5
Classement	1 ^{er}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{ème}

C - Complément suite à la négociation :

Conformément à l'article 1.2 du règlement de la consultation, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les trois candidats arrivés en tête.

Les trois candidats retenus pour la négociation sont :

- COLAS
- EUROVIA
- MEDINGER

C.1 - Prix des Prestations après négociation (40 %) :

La valeur prix est jugée suivant la notation :

$$\text{Note prix de l'offre } n = \frac{\text{prix de l'offre la moins cher} \times 40}{\text{Prix offre } n}$$

Les offres de prix sont les suivantes (Euros HT) :

	MONTANT après négociation
Estimation maître d'œuvre 	215 972.74€
	227 299.00€
	217 506.50€
	231 300.00€

EUROVIA présente l'offre la plus avantageuse

Dans les nouvelles offres, les candidats affirment prendre compte les remarques suivantes :

- Emploi de bordures haute compression « Mass'ROC »
- Réalisation de joints entre bordures
- Dépose des rondins de bois au niveau du stade
- L'incidence financière de la mise en place d'une circulation à sens unique au lieu de l'alternat par feux
- Mise en place de 2 panneaux de chantier
- Mise en place de 15cm de béton sous bordures et caniveaux, au lieu de 10cm
- Chiffrer 50ml de pavés en résine à coller pour la délimitation des entrées charretières

Lors de la remise de l'offre, Medinger a commis une erreur sur la quantité du poste 5-20a, qui est à 125T au lieu de 150T, passant son offre de 229 800.00€ HT à 231 300.00€ H.T.

Conclusion après négociation:

Les notes globales obtenues sont donc les suivantes :

			
Valeur Technique	60.0	58.8	60.0
Prix des prestations	38.3	40.0	37.6
Note	98.3	98.8	97.6
Classement	2 ^{ème}	1 ^{er}	3 ^{ème}

La maîtrise d'œuvre propose donc de retenir l'entreprise EUROVIA.

Le Maître d'œuvre,
CANLY, le 01 décembre 2021